

« Ecoles d'aventure »

La FFCAM prend l'initiative



L'engagement de la **Fédération française des clubs alpins et de montagne** vient de franchir une étape décisive avec la **création des « Ecoles d'aventure »**.

Une ambition...

Comment **conduire les jeunes à découvrir l'autonomie dans la diversité des sports de montagne, dans un milieu non aseptisé**, pour une véritable **éducation à la montagne** ? Comment en faire des sportifs « polyvalents » -dans l'acception la plus positive et dynamique du terme-, passionnés mais aussi aguerris techniquement, responsables et respectueux de la nature, aussi heureux l'été que l'hiver de se mesurer aux éléments, toujours prêts à sortir par monts et par vaux ?

Une innovation...

La FFCAM, afin de répondre à ces objectifs, vient de lancer le **label « Ecole d'aventure »**. Il est destiné à tous les clubs ayant la volonté de transmettre aux plus jeunes la passion de la montagne au travers d'un Projet de club.

« L'école d'aventure », c'est permettre aux jeunes de découvrir les plaisirs de la montagne de toutes les façons, **en grim pant, en marchant, en pédalant, en plongeant, en rampant, en skiant ...dans une logique de progression technique et de découverte de soi.**

« L'Ecole d'aventure » s'adresse aux mineurs âgés de **12 à 18 ans**.

Des outils...

Cette « Ecole d'aventure » est un outil qualitatif sur lequel les clubs peuvent s'appuyer désormais. Elle fait suite aux « Ecoles d'escalade » qui existent déjà, mais pour lesquels un **Livret pédagogique individuel** vient d'être mis en place.

L'Ecole d'aventure dispose également de son Livret qui constitue un support essentiel de la progression du jeune. Ce livret accompagnera tout jeune inscrit dans une école d'aventure de club, et lui permettra de consigner ses évolutions et apprentissages. Une trace pour le jeune, un outil d'encadrement pour les bénévoles et professionnels qui l'accompagnent, pour cerner ses compétences en un clin d'oeil.